

AR Prefecture

063-216303537-20261023-2026_10_44-DE

Reçu le 26/10/2026

Publié le 26/10/2026

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm****Nombre de Conseillers**

- en exercice	11	L'an Deux Mil vingt-six, le vendredi 23 octobre à 20h00
- présents	08	Le Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm, régulièrement convoqué
- votants	11	s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
- absents	03	sous la présidence de Mme DESGEORGES Chantal, Maire
- exclus	00	

Date de convocation : Date d'affichage :
19 octobre 2026 19 octobre 2026

Présents : ARNAL Brigitte, CARLE Pascal, CONFOLENT Philippe, DESGEORGES Chantal, GIRARD Carole, POUYET Sylvie, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette

Absent(s) : Néant

Absent(s) excusé(s) : BOURDON Didier (pouvoir à VOISSET Yvette), MONGHEAL Jean-Luc (pouvoir à CARLE Pascal) et TIXIER Arnaud (pouvoir à GIRARD Carole)

a été nommé secrétaire : THABOUILLOT Jacques

Délibération 44 - 2026

Objet : Décision modificative sur le budget général

Madame le Maire porte à la connaissance des Conseillers que, concernant le rachat de l'immeuble cadastré AB245 à l'Etablissement Public Foncier, il convient d'affecter cette dépense d'investissement du budget général au compte 27638. Ce compte n'étant pas approvisionné, il est nécessaire d'effectuer la décision budgétaire modificative suivante :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal**Virement de crédits d'investissement : c/21561 vers c/27638**

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-21561 : Matériel roulant	556.42 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	556.42 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-27638 : Créances sur autres établissements publics	0.00 €	556.42 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 27 : Autres immobilisations financières	0.00 €	556.42 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	556.42 €	556.42 €	0.00 €	0.00 €
Total Général	0.00 €		0.00 €	

AR Prefecture

063-216303537-20261023-2026_10_44-DE

Reçu le 26/10/2026

Publié le 26/10/2026

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents
Autorise Madame le Maire à procéder aux différentes écritures.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 26/10/2026
et publication ou notification du 26/10/2026

Le Secrétaire

M.THABOUILLOT Jacques



Le Maire

Mme DESGEORGES Chantal

